

JE VEUX STATIONNER AU CENTRE VILLE

Le stationnement payant sur voirie est limité à 2h + 1h gratuite.

Soit **1€ les 2 heures** de stationnement en centre-ville, c'est raisonnable !

1h00		Gratuit
30 min	+ 1 heure gratuite	0,50 €
1h00	+ 1 heure gratuite	1,00 €
1h30	+ 1 heure gratuite	1,50 €
2h00	+ 1 heure gratuite	2,00 €

PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE

- > Souterrain sous vidéo-surveillance situé en plein cœur de ville
- > **Gratuit les mercredis et vendredis après-midi ainsi que les samedis, toute la journée !**
- > Payant tous les autres jours de la semaine

PARKING DE LA GARE

- > Situé à 5 minutes à pied du centre-ville
- > **Gratuit les mercredis et vendredis après-midi ainsi que les samedis, toute la journée !**
- > Payant tous les autres jours de la semaine

PARKING VOLTAIRE

- > Souterrain sous vidéo-surveillance situé à 3 minutes à pied du centre-ville
- > **Gratuit pour tous de 7h à 20h**
- > Au delà de ces horaires, parking inaccessible, sauf pour les abonnés

Les tarifs à retrouver sur notre site internet
www.ville-chaumont.fr

JE TRAVAILLE et/ou J'HABITE EN CENTRE-VILLE

Résidents du centre-ville, commerçants et employés vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel dans les parkings du centre-ville.

Pour plus d'information contacter le service des ASVP.

JE N'AI JAMAIS DE MONNAIE

L'ensemble des horodateurs de la ville vous permettent de payer par carte bancaire. Encore mieux, si vous disposez d'un smartphone vous pouvez directement payer avec l'application mobile Easypark.
(uniquement pour les stationnements situés en voirie)

easypark



J'AI « OUBLIÉ » DE METTRE UN TICKET FORFAIT FPS ET PV

Depuis janvier 2018, les contraventions liées au stationnement payant sont remplacées par Le Forfait Post Stationnement (FPS). Une démarche nationale imposée aux communes.

À Chaumont, ce FPS s'élève à 25€, montant appliqué dans la majorité des villes de même strate.

Une solution pour favoriser la rotation du stationnement sur voirie, **soutenir l'activité commerciale et encourager le stationnement long dans les parkings fermés ou gratuits, situés à 5 min maximum à pied du centre-ville.**

Ce FPS prend effet à partir du moment où vous ne payez pas votre stationnement ou que vous ne respectez pas la durée limite de votre ticket.

Le petit guide du
stationnement

se garer c'est
pas compliqué !



Ville
de

Ville du
graphisme

Chaumont



